



سأرة بروك المغرب
SARAPROC MAROC
R. EL SARAPROC 10000 TGA. MOHAMED EL SARAPROC

Réf : DMG-01225 DSA

établie le 25/05/2025

Version : 01

Révision : 00

FICHE TECHNIQUE

OXYCIDE AP/DVA CIDEX

DESINFECTANT TERMINAL PAR VOIE AERIEENNE

DES SURFACES ET DISPOSITIFS MEDICAUX NON IMMERGABLE EN MILIEU MEDICAL, CHIRURGICAL ET HOSPITALIER.

PROPRIETES

OXYCIDE AP/DVA CIDEX est une solution désinfectante de haute technicité, prête à l'emploi, spécialement développée pour la **Désinfection des Surfaces** et des dispositifs médicaux non immergeables **par Voie Aérienne (DSVA)** au sein des environnements de soins critiques.

Grâce à son procédé de diffusion aéroporté automatisé, **OXYCIDE AP/DVA CIDEX** sature l'atmosphère et assure un traitement homogène à 360°, éliminant totalement les zones d'ombre inaccessibles par un essuyage manuel classique

OXYCIDE AP/DVA CIDEX offre un spectre d'activité biocide total — incluant une efficacité sporicide de haut niveau

OXYCIDE AP/DVA CIDEX est totalement biocompatible et non rémanents (eau, oxygène et traces d'acide acétique), permettant une réoccupation sécurisée et rapide des locaux médicaux traités.

IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION RÉGLEMENTAIRE

Nom Commercial	OXYCIDE AP/DVA CIDEX
Désignation Générique	Désinfectant terminal des surfaces et des dispositifs médicaux par voie aérienne, prêt à l'emploi.
Usage Prévu	Désinfection par Voie Aérienne (DSVA) des surfaces et dispositifs médicaux non immergeables préalablement nettoyés en milieu médical, chirurgical et hospitalier.
Classification DMP	Dispositif Médical de Classe IIa (Règle 16) associé à un statut Biocide (TP2 / TP4)
Code GMDN	47631 — Désinfectant pour dispositifs médicaux (Medical device disinfectant)
Code Cladimed	F51BA — Désinfectants pour l'instrumentation et les équipements non immergeables

COMPOSITION QUANTITATIVE EXACTE (m/m)

Substance Active / Composant	Concentration (m/m)	Rôle Chimique & Biologique
Acide peracétique (N° CAS 79-21-0)	0,4 %	Principe actif majeur. Oxydant puissant à spectre total agissant par dénaturation des protéines et altération des membranes.
Peroxyde d'hydrogène (N° CAS 7722-84-1)	6,0 %	Co-principe actif. Générateur de radicaux hydroxyles libres ciblant l'ADN ; co-stabilisateur de l'acide peracétique.
Acide acétique	4,0 %	Agent d'équilibre chimique indispensable au maintien de la réaction réversible de la formule.
Acide phosphorique	0,3 %	Agent de passivation des réseaux de distribution et stabilisateur de pH acide.
HEDP (Acide étidronique)	0,2 %	Agent chélatant / séquestrant. Bloque les ions métalliques traces pour prévenir la décomposition prématurée des peroxydes.

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect physique	Liquide fluide limpide
Couleur	Incolore
Odeur	Piquante, caractéristique de l'acide acétique (vinaigre)
pH (produit pur à 20°C)	1,5 – 2,5 (Milieu fortement acide assurant la stabilité)
Densité relative (à 20°C)	1,02 ± 0,01 g/cm³
Point d'éclair	Aucun (Solution aqueuse non inflammable)
Solubilité	Totalement miscible dans l'eau en toutes proportions

OXYCIDE AP/DSVA CIDEX

Dépôt : 2 avenue Melilia Atlas, Fès – Maroc. Tél/Fax : (212)35 64 42 42/ Tél: (212)35 64 37 60

Siège Usine : 14, Quartier Industriel Sidi Brahim –Fès - Tél: (212)35 96 04 59

E-mail: lahlou.saraprocmaroc@gmail.com

SPECTRE D'ACTIVITÉ MICROBIOLOGIQUE (CONFORMITÉ NF EN 17272)

L'efficacité d'OXYCIDE AP/DVA par procédé de désinfection par voie aérienne (DSVA) a été rigoureusement validée selon la norme d'application obligatoire NF EN 17272 :

Activité Microbiologique	Souches de Référence Exigées	Temps de Contact Obligatoire
Bactéricide (NF EN 17272)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> , <i>Staphylococcus aureus</i> , <i>Enterococcus hirae</i> , <i>Acinetobacter baumannii</i>	60 minutes
Levuricide & Fongicide (NF EN 17272)	<i>Candida albicans</i> , <i>Aspergillus niger</i> (<i>brasiliensis</i>)	60 minutes
Virucide (NF EN 17272)	Poliovirus, Adenovirus, Murine Norovirus (Spectre total incluant virus nus et enveloppés)	60 minutes
Mycobactéricide (NF EN 17272)	<i>Mycobacterium terrae</i> , <i>Mycobacterium avium</i>	60 minutes
Sporicide de haut niveau (NF EN 17272)	<i>Bacillus subtilis</i> spores, <i>Clostridioides difficile</i> (spores)	60 120 minutes

MODE D'EMPLOI ET PROTOCOLE D'APPLICATION

Application : Exclusivement par micro-nébulisation ou pulvérisation automatisée hors de la présence humaine.

Dosage type : 5 à 7 ml / m³ de volume à traiter.

Protocole:

- Préalable obligatoire : Procéder à un bio-nettoyage rigoureux (nettoyage suivi d'un rinçage) des surfaces et dispositifs médicaux avant d'engager la DSA.
- Rendre étanche la pièce : Fermer hermétiquement les fenêtres, portes et orifices, et couper les systèmes de ventilation ou climatisation.
- Calcul du cubage et dosage : Appliquer un dosage standardisé de 5 ml à 7 ml de solution par m³ de volume de local. Exemple : pour une salle de 60 m³, verser ou programmer 300 ml à 420 ml de produit.
- Mise en place de l'appareil : Placer le micro-nébulisateur automatisé compatible au centre de la pièce et y raccorder le flacon d'**OXYCIDE AP/DVA CIDEX**.
- Diffusion et évacuation : Activer l'appareil à distance, quitter immédiatement le local et apposer un panneau d'interdiction d'accès sur les accès extérieurs.
- Temps de contact et Ventilation : Laisser agir la brume sèche durant le temps requis (60 à 120 min), puis ventiler mécaniquement ou naturellement jusqu'à ce que la concentration résiduelle en peroxydes descende sous la VLE réglementaire (< 1 ppm) avant réoccupation.

CONDITIONS DE CONSERVATION ET SÉCURITÉ

- Température de stockage : Conserver impérativement à une température stable comprise entre +5°C et +25°C maximum.
- Bouchon dégazeur obligatoire : Stocker uniquement dans son emballage d'origine en position verticale. Le bidon est muni d'un bouchon ventilé dégazeur évitant toute surpression mécanique d'oxygène gazeux.
- Durée de conservation : 24 mois dans son emballage d'origine scellé ; 6 mois après première ouverture du flacon.
- Incompatibilités de matières : Éviter tout contact avec les métaux ferreux, le cuivre, le laiton ainsi que les agents réducteurs ou combustibles.
- Équipements de protection de l'opérateur (EPI) : En cas de manipulation directe du produit liquide pur, porter obligatoirement des gants en nitrile, des lunettes étanches à protection faciale et une combinaison de protection.

OXYCIDE AP/DSA CIDEX

Dépôt : 2 avenue Melilla Atlas, Fès – Maroc. Tél/Fax : (212)35 64 42 42/ Tél: (212)35 64 37 60

Siège Usine : 14, Quartier Industriel Sidi Brahim –Fès - Tél: (212)35 96 04 59

E-mail: lahlou.saraprocmaroc@gmail.com